

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Date de transmission de l'acte: 16/03/2026
Date de réception de l'AR: 16/03/2026
081-218100469-DE_2026_06-DE
A G E D I

Séance du jeudi 12 mars 2026

Date de la convocation : 04/03/2026

Le jeudi 12 mars 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17	Présents :	Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Gérard ASSEMAT, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 15		
Représentés : 0		
Absents et excusés : 2	Représentés :	
Pour :	Excusés :	Sandrine CARAMELLI, Stéphan POUGET
15		
Contre : 0	Absents :	
Abstentions : 0		
Secrétaire de séance :		Géraldine NOEL

Délibération n°DE_2026_06

Objet : Délibération sur le compte unique financier - Budget Communal 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu l'avis de la commission des Finances du 12 mars 2026 ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Cadalen ;
Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	336 656,96	0,00	1 328 814,00	0,00	1 665 470,96
Opérations exercice	927 170,09	1 461 409,60	1 657 076,28	1 038 596,90	2 584 246,37	2 500 006,50
Total	927 170,09	1 798 066,56	1 657 076,28	2 367 410,90	2 584 246,37	4 165 477,46
Résultat de clôture		870 896,47		710 334,62		1 581 231,09
Restes à réaliser	0,00	0,00	598 522,25	82 241,00	598 522,25	82 241,00

Total cumulé	0,00	870 896,47	598 522,25	792 575,62	598 522,25	1 663 472,09
Résultat définitif		870 896,47		194 053,37		1 064 949,84

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 15 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

VOTE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de CADALEN

DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLÉ



Date de transmission de l'acte: 16/03/2026
Date de réception de l'AR: 16/03/2026
081-218100469-DE_2026_06-DE
A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
Géraldine NOEL

Mis en ligne le : 17/03/2026